



**PRATIQUE DE
L'INGENIERIE
PATRIMONIALE**

LA ROCHELLE
10 ET 11 SEPTEMBRE 2020

**ACTUALISATION ET DE PERFECTIONNEMENT DES
CONNAISSANCES**

Programme sur 2 jours¹

14 heures de formation	31 JEUDI 10 SEPT 2020	31 VENDREDI 11 SEPT 2020
	<p>Choisir la bonne société relevant de l'impôt sur le revenu</p> <p> 3h30</p> <p> Jacques DUHEM  Stéphane PILLEYRE</p>	<p>Les bonnes pratiques en matière de donation</p> <p> Frédéric AUMONT</p>
<p>Après-midi</p> <p> 3h30</p>	<p>Les vertus et limites de l'emprunt dans l'investissement immobilier patrimonial</p> <p> Marthe FAYE PINEAU  Stéphane PILLEYRE</p>	<p>La retraite et l'approche patrimoniale</p> <p> Valérie BATIGNE</p>

Lieu & tarif²

	Hôtel Mercure la Rochelle Quai Louis Prunier 17000 LA ROCHELLE	
	800 € HT + TVA à 20% Soit 960 € TTC	

¹ Afin de favoriser les échanges entre les participants dans la convivialité, nous vous invitons à un apéritif le jeudi soir.

² Ce prix comprend la participation et la remise d'une documentation pédagogique (Fiches techniques et fichiers Excel) et les déjeuners. Ce prix ne comprend pas l'hébergement.







PRATIQUE DE L'INGENIERIE PATRIMONIALE

LA ROCHELLE
 10 ET 11 SEPTEMBRE 2020

DETAIL DU PROGRAMME

Nous vous proposons deux jours de formation consacrés à la pratique de l'ingénierie patrimoniale.
 Le programme sera bien entendu adapté en fonction de l'actualité

14 heures de formation	 JEUDI 10 SEPT 2020	 VENDREDI 11 SEPT 2020
Matinée  3h30	Choisir la bonne société relevant de l'impôt sur le revenu <ul style="list-style-type: none"> • Préalable <ul style="list-style-type: none"> - Les motivations du recours à une société relevant de l'IR - Aspects juridiques : dispositions communes - Aspects fiscaux : l'IR de plein droit ou optionnel - Aspects sociaux : statut social du gérant • La société civile <ul style="list-style-type: none"> - Les situations adaptées à la SCI IR - Les situations incompatibles avec la SCI IR • La SARL de famille <ul style="list-style-type: none"> - Les situations adaptées à la SARL de famille - Les situations incompatibles avec la SARL de famille • La SNC <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi la SNC est la mal aimée ? - Les raisons de recourir à la SNC 	Les bonnes pratiques en matière de donation <ul style="list-style-type: none"> • Sort civil de la donation <ul style="list-style-type: none"> - Réduction de la donation hors part successorale - Rapport de la donation en avance de part successorale • Les différentes donations <ul style="list-style-type: none"> - La donation simple - La donation-partage - Le don manuel - Le présent d'usage - La donation entre époux • Les aménagements possibles <ul style="list-style-type: none"> - L'interdiction d'aliéner - Sort du prix de cession du bien donné - Donations résiduelles ou graduelles - Donation avec soulte - Réincorporation
Après-midi  3h30	Les vertus et limites de l'emprunt dans l'investissement immobilier patrimonial <ul style="list-style-type: none"> • La rentabilité d'un investissement immobilier <ul style="list-style-type: none"> - Différencier le prix d'acquisition et le coût réel - L'impact des flux - L'impact du temps • L'emprunt et la fiscalité <ul style="list-style-type: none"> - La déductibilité des intérêts d'emprunt et frais annexes - L'emprunt et l'IFI • Les principaux paramètres à prendre en compte <ul style="list-style-type: none"> - L'apport initial et le pourcentage de financement à crédit - L'impact de la durée de l'emprunt - L'impact de l'assurance décès invalidité - L'impact de l'indemnité de remboursement anticipée - L'impact du taux de l'emprunt • Prêt in fine : a-t-il encore des raisons d'être utilisé ? 	La retraite et l'approche patrimoniale <ul style="list-style-type: none"> • L'état du régime actuel par répartition <ul style="list-style-type: none"> - Une retraite de base par points pour les TNS - Une retraite complémentaire par points pour quasiment tout le monde - Des taux de cotisations et des contreparties différentes • Les grands axes qui sont déjà actés <ul style="list-style-type: none"> - Ce qui est acté - Les points qui restent à définir - Les phases de transaction - Qui est concerné ? par quels aspects ? - Les gagnants et les perdants • Les 5 points stratégiques à aborder quand on parle retraite à un client



**PRATIQUE DE
L'INGENIERIE
PATRIMONIALE**

LA ROCHELLE
10 ET 11 SEPTEMBRE 2020

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à
 FAC Jacques DUHEM
 38 Rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITE

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant HT	TVA (20%)	Montant TTC
800 €	160 €	960 €

Règlement

<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Virement sur le compte ³
---------------------------------	--

³ BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

MERCI D'INDIQUER VOTRE NOM SUR L'ORDRE DE VIREMENT